

Discours de M. Edouard Fritch
Président de la Polynésie française

Quatrième Commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies
« Question de la Polynésie française »

4 octobre 2016

Monsieur le Président de la Quatrième Commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs et les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les représentants des membres de l'Assemblée Générale des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs,

Depuis que mon pays a été réinscrit en 2013 sur la liste des Nations Unies des territoires non-autonomes, la Polynésie française ne s'est jamais exprimée officiellement devant l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Je me réjouis de l'opportunité qui m'est offerte de m'adresser à votre honorable assemblée.

J'ai souhaité venir devant vous car j'estime qu'il est temps, au nom du peuple polynésien, de vous livrer les points de vue qui reflètent l'état d'esprit et l'opinion du plus grand nombre d'entre eux, les autonomistes.

Aussi permettez-moi de vous faire part de quatre points que je vais développer par la suite.

Le premier est que le mouvement indépendantiste polynésien n'a jamais été majoritaire en Polynésie.

Le second point est que le fait nucléaire est reconnu par l'Etat français depuis 2010.

Le troisième point est que l'Etat français ne confisque pas les ressources naturelles de la Polynésie à son profit.

Le quatrième point est qu'en tant que membre du Forum du Pacifique, la Polynésie française est reconnue comme pays doté d'une large autonomie.

Venons au premier point.

Les indépendantistes n'ont jamais obtenu une majorité des suffrages à toutes les élections de portée territoriale depuis la fondation du parti politique, le Tavini Huiraatira, en 1977. Les Polynésiens n'ont jamais exprimé le moindre désir ou le moindre signe d'une intention à vouloir se séparer de la République française au cours de ces 40 dernières années.

Certes, le président du parti indépendantiste fut président de la Polynésie française à 5 reprises, entre 2004 et 2013, dans une période de forte instabilité politique. Il fut président grâce à des coalitions de circonstances avec des élus non indépendantistes. Vous pouvez aisément vérifier cette première affirmation.

Le second point concerne le fait nucléaire.

Les conséquences des essais nucléaires sont un sujet qui préoccupe tous les Polynésiens, sans exception. Il fait consensus auprès de tous les partis politiques, des autorités religieuses, des associations de lutte et toute la société civile polynésienne. Je suis moi-même pleinement mobilisé sur ce sujet préoccupant.

Lors de votre séance tenue le 8 octobre 2013, les orateurs indépendantistes ont omis de vous informer que la France verse annuellement une rente nucléaire de 180 millions de dollars US, soit près de 15% de son budget annuel, et ce depuis 1996.

Ils ont omis également de dire que la France a reconnu le fait nucléaire depuis 2010 et a mis en place, dès 2010, un dispositif d'indemnisation des victimes et de leur famille, où qu'elles se trouvent en Polynésie. Le 23 Février 2016, monsieur François Hollande, lors de sa visite en Polynésie française, a reconnu devant les Polynésiens que les expérimentations nucléaires ont causé des dommages sanitaires, environnementaux et économiques qu'il importe de réparer.

Alors, est-il vraiment nécessaire de rajouter un paragraphe supplémentaire à votre résolution sur le sujet ?

Le gouvernement de la Polynésie française se bat, avec l'ensemble des associations concernées, pour parfaire les dispositifs d'indemnisation et a mis en place des moyens pour y parvenir.

Depuis la reconnaissance du fait nucléaire par la France et grâce à la mobilisation générale des Polynésiens, la concertation ouverte et permanente avec les autorités de l'Etat français, sur les justes réparations attendues par les Polynésiens, produisent progressivement les résultats escomptés.

Pour résumer sur le sujet nucléaire, tout n'est pas encore réglé, mais les choses avancent dans la bonne voie. Notre travail et notre combat continuent, dans un dialogue ouvert avec l'Etat français.

En troisième point, il est faux de faire croire que l'Etat français confisque les ressources naturelles de la Polynésie à son profit.

Il est clairement dit dans notre statut d'autonomie que la Polynésie française exerce le droit d'exploration et d'exploitation des ressources naturelles du sol, du sous-sol jusque dans la zone économique exclusive. Cette interprétation est partagée par l'Etat français qui reconnaît pleinement nos droits. Mais j'ai demandé à ce que le statut d'autonomie soit amendé pour être plus précis à ce sujet, ce que l'Etat a accepté au moment où je vous parle.

Dès lors je me pose la question de l'utilité du 6ème point du projet de résolution.

A titre d'illustration, des bureaux de recherche minière ont trouvé en 1989 des gisements terrestres importants de terres rares dans nos îles, que nous n'exploitons pas, faute de moyens et surtout faute d'accord de la population. C'est un problème interne et l'Etat n'intervient pas dans ce domaine.

Les craintes des indépendantistes sur nos ressources naturelles sont totalement infondées.

Le quatrième point est que la Polynésie française est désormais membre du Forum des Iles du Pacifique. Cette acceptation au sein du Forum des Iles du Pacifique est la preuve que les 16 Etats qui composent cette organisation, accueillent la Polynésie comme leur égal.

Je voudrais, en cet instant solennel, adresser mes salutations les plus fraternelles et toute ma reconnaissance à mes amis du Pacifique. Nous partageons notamment le même océan et les mêmes craintes face aux changements climatiques.

Mesdames et messieurs les ambassadeurs, l'Etat français n'a pas cherché à entraver notre liberté diplomatique. Au contraire, elle a soutenu notre démarche auprès du Forum, ce qui démontre bien le contraire d'une attitude coloniale.

Mesdames et messieurs, 70 % des électeurs ont constamment fait le choix de l'autonomie. Permettez-moi d'exprimer mon incompréhension sur cette réinscription, qui ne correspond pas à ce jour à la volonté de ma population, alors que le dialogue reste permanent entre l'Etat français et les autorités de la Polynésie. Nous ne ressentons pas l'utilité d'un arbitrage extérieur par votre organisation.

Les Polynésiens sont attachés à leur culture océanienne et sont fiers de leur identité polynésienne. En tant qu'autonomistes, nous sommes parfaitement conscients que notre histoire n'est pas celle de la France ; que notre mode de vie océanien et tropical, n'est pas celui de la France européenne. Il y a simplement le fait que les autonomistes, conscients de l'étroitesse de leur terre de 4000 km², et du faible nombre de leur population de 280 000 habitants, ont une approche et une vision réalistes de leur pays face à l'interdépendance des nations et à la mondialisation des échanges.

Les Polynésiens ne sont ni opprimés, ni des citoyens de seconde zone. Les Polynésiens ont les mêmes droits fondamentaux que tous les citoyens français.

Avez-vous déjà entendu dire que les Polynésiens vivent dans un pays privé des droits de l'homme, privé des droits à l'expression, privé des libertés de circulation ? Jamais !

Avez-vous entendu dire que les Polynésiens sont des exclus dans leur propre pays ? Jamais !

Jamais, parce que les Polynésiens vivent chez eux et constituent 80 % de la population ; parce que le pouvoir politique est entre les mains des Polynésiens ; parce que les Polynésiens ont libre accès à tous les emplois du secteur public et privé ; parce que les Polynésiens sont libres de communiquer dans leur langue locale ; parce que les médias polynésiens exercent librement leur travail, et ce dans les langues autochtones comme en Français.

Tous les Polynésiens ont droit à l'instruction gratuite. Tous les Polynésiens ont droit de se soigner. Nous avons construit des écoles et des centres de soins dans 70 îles, partout où il y a des habitants. Sur nos 70 îles habitées, nous avons construit 50 aérodromes, pour, je le rappelle, 50 000 habitants éloignés de l'île capitale.

Le PIB de la Polynésie française est de l'ordre de 20 000 dollars par habitant. Le salaire minimum mensuel est de 1500 dollars.

Je ne cherche pas à vous dresser l'image d'une Polynésie française idéale. Il y a dans notre pays, comme dans tous les pays du monde, des inégalités sociales. Mais ces inégalités sociales sont le fruit de notre propre gestion et non les conséquences d'un colonialisme imaginaire.

Mesdames et messieurs, si la France était encore un Etat colonial ou avait un comportement colonial vis-à-vis d'une de ses collectivités d'outre-mer, je pense que cela se saurait sur la scène internationale.

Je respecte le droit et la liberté de ceux qui combattent pour l'indépendance de la Polynésie française. Je les connais depuis plus de 30 ans. Je dialogue avec eux.

Les orateurs polynésiens qui vont se suivre à cette tribune sont inscrits sur la liste des pétitionnaires menée par le parti indépendantiste qui représente 30 % des électeurs polynésiens. Ils vont tenter de vous dresser un tableau sombre de mon pays. Ils sont libres de le faire et je ne leur jetterai pas la pierre car je les respecte.

C'est la première fois que j'ai l'honneur de m'adresser à vous. Je formule le vœu que mes paroles pourront, d'ores et déjà, vous permettre de relativiser tous les propos qui ont déjà été tenus et qui seront tenus devant cette assemblée sur la situation de la Polynésie française.

Je vous remercie de votre attention.